

N/REF : 2/11/2021 15H13 C:025567 I:33315
V/REF : 21046543
V/Email reçu le Mardi 02/11/2021 à 15H13

ALPES ISERE HABITAT
Agence Fontaine PG2
Code Service : COMPTABILITE
52 Mail Marcel Cachin
38600 FONTAINE

IMMEUBLE : 35 RUE DES BRIEUX
35 RUE DES BRIEUX
38120 ST EGREVE

Grenoble, le 01 Février 2022

Référence Marché: 2020.0064

LOCALISATION : ALLEE N35 BRIEUX - P.COMMUNES ET LOGT DE MME MERIC NORA RDC : 0670155648

MOTIF : INTERVENIR POUR : - RECHERCHE DES MAUVAISES ODEURS DANS LE LOGEMENT
IMMEUBLE NEUF, PEUT ETRE QUE LES OUVRIERS ONT JETTE DES CHOSES DANS LES
EVACUATIONS QUI POURRISSENT. PREVOIR DEBOUCHAGE EVACUATION ET REGARDS

Donneur d'ordre : M. E BRIVOT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 9/11/2021 A 8H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MERIC
CURAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES SUR 15M : RIEN A SIGNALER

FAIRE INTERVENIR UNE SOCIETE POUR UNE FUMIGATION DES CANALISATIONS POUR
TROUVER L'ORIGINE DU PROBLEME

OBSERVATIONS : LC AB Email envoyé le 17/11/21 à 09H56 Mme V. DELOCHE (AB)

MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR UN BON DE COMMANDE.

MB LCOMPTER Email envoyé le 10/11/21 à 09H16 M. E BRIVOT

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, MERCI DE FAIRE PROCEDER A UNE
FUMIGATION DU RESEAU POUR TROUVER L'ORIGINE DU PROBLEME

MB LCOMPTER Email envoyé le 09/11/21 à 10H49 M. E BRIVOT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Ft Déplacement Distance 0 a 25 Km	1	21,24		21,24
1,50	H. Camion Hydro. Le 09/11/2021	1	73,36		110,04
TOTAL H.T.					131,28
T.V.A. a 10,00%					13,12
TOTAL T.T.C.En EURO					144,40

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN